

---

**Francia. Forschungen zur westeuropäischen Geschichte**  
Herausgegeben vom Deutschen Historischen Institut Paris  
(Institut historique allemand)  
Band 16/1 (1989)

DOI: 10.11588/fr.1989.1.53475

---

Rechtshinweis

Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

ques et gouvernementaux. Vient ensuite une synthèse de l'évolution politique, du milieu de IX<sup>e</sup> siècle à celui du XI<sup>e</sup>. Organisée par règne, cette partie offre des développements sûrs et clairs, que le lecteur utilisera au gré de ses curiosités et de ses besoins. Nous y avons noté des résumés bien faits sur les questions complexes touchant aux ducs et à la politique ducal des différents souverains. L'auteur dresse d'ailleurs en fin de volume un utile tableau des ducs germaniques, en précisant le degré de leur parenté avec les deux dynasties ottonienne et salienne. Dans ces chapitres s'observe la maîtrise bien connue d'E. H. en matière de généalogie aristocratique. L'Allemagne est naturellement au centre de l'étude, mais la France et l'Italie sont souvent évoquées, ne serait-ce qu'en raison des répercussions des affaires politiques de ces royaumes dans l'histoire germanique.

Si les enseignants et les étudiants avancés tireront profit de ce premier ensemble, les chercheurs se pencheront surtout sur la mise en perspective historiographique de treize problèmes aujourd'hui discutés. Outre un retour sur l'œuvre et la personnalité de quelques souverains marquants, ces chapitres contiennent une analyse des thèmes suivants: l'emploi des notions d'Etat, noblesse et seigneurie (n° 1); le problème de la liberté aux temps carolingiens (n° 2); l'institution comtale (n° 3); l'hérédité et l'élection royales (n° 4); l'émergence de la Germanie et la comparaison avec la Francie occidentale (n° 5 et 6); l'idée d'Empire (n° 9); l'importance de l'Italie dans la politique impériale (n° 10); le rôle historique du monachisme réformateur (n° 12). Sur tous ces points, E. H. dresse un tableau critique argumenté, qui indique le dernier mot du labeur érudit.

Suit une ample bibliographie de plus de 800 références, surtout allemandes, mais ouverte aux travaux étrangers, notamment français. On regrette cependant l'omission de certaines productions classiques de M. Bloch, R. Folz, G. Duby et P. Toubert. Dans la rubrique concernant les premiers Saliens manque la thèse de B. de Vrégille, «Hugues de Salins, archevêque de Besançon (1031–1066)», Besançon, 3 vol., 1976. Mais il est difficile en ces matières d'être absolument complet, et ces quelques lacunes n'empêchent pas le livre d'E. H. de constituer un manuel et un instrument de travail particulièrement bienvenus.

Patrick CORBET, Nancy

Bernd SCHNEIDMÜLLER, *Nomen Patriae: Die Entstehung Frankreichs in der politisch-geographischen Terminologie (10.–13. Jahrhundert)*, Sigmaringen (Thorbecke) 1987, 320 p., Abb. (Nationes, 7).

L'histoire de la «France» est l'histoire, double, d'une idée et d'un mot. Après C. Beaune, qui s'est faite, avec le brio que l'on sait, archéologue du sentiment national, essentiellement au Bas Moyen Age, B. Schneidmüller fait l'histoire du mot dans la période antérieure: comment la France se dit-elle? Comment *Francia* vient-elle à la désigner? Lents cheminements, où l'auteur, tout en réfutant les vues simplificatrices, confirme la chronologie traditionnellement admise, où tout prend forme du X<sup>e</sup> au XIII<sup>e</sup> siècles. La voie est ici, on l'imagine, plus ardue pour le lecteur et aussi délicate pour l'historien. Les sources sont ce qu'elles sont et l'emploi d'un mot se trouve au carrefour de plusieurs influences, – *topos* littéraire, héritage de l'«ethnographie» antique; il est soumis à des distorsions plus ou moins grandes et conscientes, et ne s'ajuste qu'imparfaitement à l'image décrite. Et encore doit-on supposer que le sujet de Charles VII a des idées mieux formées sur la question que le contemporain de Robert II ou le vilain de Verson. Force est donc, pour l'auteur, de se limiter à une analyse, délicate, du concept chez une poignée de clercs, qui rédigent les actes, composent les chroniques, servent le prince: d'où le lien fondamental de l'étude du vocabulaire avec celle du pouvoir royal et princier et de son idéologie; les précédents travaux de l'auteur l'ont fort heureusement incité à ne rien gommer de cet arrière-plan essentiel.

Du foisonnement lexicographique, de la variété des points de vue des auteurs cités à comparaître, se dégagent quelques grands traits, que l'on tentera de résumer ici, non sans schématisme, comme la juxtaposition de permanences et de substitutions. *Francia* dans son sens étroit (France-Ile-de-France – aux contours vagues du reste –) perdure, à l'intérieur comme chez les auteurs extérieurs, et jusqu'à l'époque moderne. Le *regnum Francorum* conserve lui aussi son sens politique large. L'histoire du succès de *Francia* est, parallèlement, l'histoire d'un échec: celui de *Gallia*. Le terme connaît une belle époque aux X<sup>e</sup>–XII<sup>e</sup> siècles, où tout n'est pas que pédanterie. Il s'agit bien au contraire, par exemple chez Richer, d'un «concept intégrateur», qui permet d'évoquer un espace soumis plus ou moins théoriquement au roi, sans parler de Francs à l'héritage encore douteux. Parfait synonyme de *regnum Francorum* chez Adalbéron de Laon, *Gallia* est encore en vogue lors de la Première Croisade: concurremment aux *Franci*, les *Galli* (rappelons aussi les «Keltai» d'Anna Comnène) s'identifient aux Croisés. Le terme ne subsiste plus guère ensuite qu'à l'état de trace, par exemple chez les auteurs juridiques. C'est que *Franci* et *Francia* peuvent reprendre le flambeau: toujours chez les Croisés, chez qui l'unité se fait de l'extérieur, le comté de Toulouse est en *Francia*, les Normands d'Italie du Sud sont des *Franci*. Le pouvoir royal et ses soutiens, tel Suger, s'efforcent de poser l'équation *Franci* = *Francia*, dont l'ambiguïté est à leur avantage. Ainsi le *rex Francorum* devient-il roi de France quand apparaît la langue vulgaire: tels Charlemagne dans la littérature épique, les successeurs de Philippe Auguste, qui sont aussi les descendants du premier, quand leurs actes ne s'écrivent plus en latin; les contemporains, dégagés des vieilles formules de chancellerie, retraduiront sans hésiter *rex Francie*. Naît ainsi une nouvelle France royale, qui tend à recouvrir la «France» des Croisés et d'Urbain II et qui, comme celle de Charlemagne, est une agrégation de «pays», parmi lesquels la «France»/Ile-de-France.

L'étude requérait une très bonne connaissance des sources et une critique toujours en éveil, qui ne manquent jamais à l'auteur, d'autant qu'un même chroniqueur peut sauter d'un registre à l'autre: la *Francia* très «centrée» de Flodoard est parfois carolingienne jusqu'à englober Worms, et chaque auteur la voit depuis son clocher: la *Francia* de Flodoard est aussi rémocentrique que celle de Fleury est ligérienne. Les conclusions de l'auteur, on le voit, étaient connues dans leurs grandes lignes, en particulier depuis les recherches de K. F. Werner et d'E. Ewig. On doit mettre à son crédit une recherche et une analyse méticuleuse des sources, qui donnent toute sa saveur à l'ouvrage. Leur éventail n'est pas moins vaste, et englobe actes, historiens et textes épiques; seule l'hagiographie eût pu apporter encore quelques éléments, au prix d'une recherche sans doute disproportionnée. Mais l'on mettra surtout au crédit de l'auteur de n'avoir jamais coupé le catalogue lexicographique de l'histoire du pouvoir, même s'il évoque un peu trop souvent, de façon incantatoire, les «groupes dominants» qui auraient conditionné l'évolution (p. 59–60), sans chercher à cerner leurs contours et leurs mobiles.

Olivier GUYOTJEANNIN, Paris

ERNST KARPf, Herrscherlegitimation und Reichsbegriff in der ottonischen Geschichtsschreibung des 10. Jahrhunderts, Stuttgart (Steiner Verlag Wiesbaden) 1985, VI–237 p. (Historische Forschungen, 10).

La renaissance de l'historiographie dans la Germanie des années 950–975, après le silence du premier X<sup>e</sup> siècle, est un fait remarquable qui a depuis longtemps retenu l'attention des érudits. Les grands auteurs de ce temps, en premier lieu Liutprand de Crémone, Ruotger de Cologne, Hrosvitha de Gandersheim et Widukind de Corvey, ont fait l'objet d'études approfondies, en particulier autour des années 1950, grâce à une génération brillante de l'école allemande menée par K. Hauck et H. Beumann. Elève du dernier nommé, E. Karpf renoue aujourd'hui avec l'analyse de ces textes, en prenant comme fils directeurs le thème de la légitimité du souverain